

Journées Européennes du Patrimoine

20, 21 et 22 septembre 2024

APPEL À PROJET

La 41^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine se déroulera les **20, 21 et 22 septembre 2024**.

La Ville de Lille fait appel à l'ensemble des structures lilloises afin qu'elles s'emparent de cet événement pour faire vivre le patrimoine du territoire.

Cet appel à projet est à destination des associations, entreprises, lieux culturels et autres partenaires publics et privés, intéressés pour prendre part à cet événement d'ampleur nationale et souhaitant partager leur attachement au patrimoine lillois.

Les Journées Européennes du Patrimoine permettent de :

- mettre en lumière les travaux de conservation et de restauration conduits sur les édifices et les collections;
- montrer les mutations aussi bien physiques que symboliques ou d'usage qui caractérisent l'histoire du bâti, des collections et de la ville dans son ensemble;
- exposer, valoriser, faire la démonstration des connaissances, des savoir-faire, des différentes expertises et corps de métiers qui permettent la préservation et l'entretien du patrimoine;
- donner à voir les coulisses du patrimoine ;
- construire des projets solidaires et participatifs pour encourager la mobilisation du grand public pour la préservation du patrimoine, inciter les visiteurs à devenir des « militants de la mémoire »;
- proposer des **manifestations gratuites** pour que le patrimoine soit accessible au plus grand nombre ;
- proposer des ouvertures exceptionnelles de lieux au public.

La thématique européenne annoncée pour cette prochaine édition est « Routes, réseaux et connexions » et la thématique nationale est « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions ». Évoquant les déplacements, les mobilités et la mise en valeur des échanges humains, matériels et intellectuels, le thème fait directement écho aux engagements municipaux en faveur d'une culture durable partagée. Dans ce cadre, la Ville sera attentive aux efforts engagés par les partenaires pour proposer des activités moins carbonées, développant les mobilités douces, et favorisant l'inclusion et l'accessibilité, notamment des visiteurs en situation de handicap.

Pour l'organisation de vos évènements dans le cadre des Journées Européennes du patrimoine 2024, la Ville de Lille propose le soutien suivant :

- Le **prêt de salles municipales** avec le matériel dont elles disposent ;
- Concernant le prêt de matériel, les demandes d'occupation du domaine public (DODP) et les moyens humains (agents municipaux et agents de sécurité), les services de la Ville et les agents municipaux étant très mobilisés cette année avec la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 et la Braderie de Lille le 15/09/2024, ils seront donc réduits cette année et chaque demande sera examinée au cas par cas, en fonction des moyens qui pourront être mises à disposition par la Ville.
- Un **relais communication** dans une brochure dédiée et mise à disposition d'affiches, de flèches directionnelles et d'un kit numérique.
- Une **aide à la diffusion des contenus** : possibilité de relecture des contenus, mise à disposition de guides et proposition de diffusion numérique des contenus si la diffusion physique n'est pas envisageable.
- Des **subventions** : proposition d'aide financière pour une sélection de projets associatifs.

Ainsi, cette année, dans sa mission de coordination globale, la Ville de Lille propose le calendrier suivant :

Votre situation	Démarche à suivre	Date limite
Vous avez un projet à	Remplir le formulaire de demande de subvention :	31 mars 2024
proposer et besoin d'une aide	https://forms.office.com/e/kFrKSct6xJ	
financière	Télécharger le dossier <u>CERFA</u> , le remplir et	
	l'envoyer avec toutes les pièces justificatives ¹ à	
	cvirengue@mairie-lille.fr	
Vous avez une activité à	Remplir le formulaire de demande de soutien :	15 mai 2024
proposer et souhaitez un	https://forms.office.com/e/6v3yqcabXn	
soutien de la Ville		
Vous souhaitez uniquement	Remplir le formulaire de participation :	15 mai 2024
un relais dans la	https://forms.office.com/e/CDPpjBLfSW	
communication globale		

¹ Les statuts de l'association, le récépissé de déclaration en préfecture, la liste des membres du C.A. mise à jour, le procès-verbal de la dernière assemblée générale, la dernière déclaration de salariés, l'attestation d'assurance en cours de validité, le R.I.B., le budget prévisionnel de l'exercice en cours et le projet artistique détaillé

Informations:

https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/

Contact:

Direction du Patrimoine Culturel et Culture en Ville

Olivia DUBUS, coordinatrice événementiel

 $mail: \underline{oldubus@mairie-lille.fr} \ / \ \underline{jep@mairie-lille.fr}$

Carole VIRENGUE, coordinatrice administrative et financière

mail: cvirengue@mairie-lille.fr